

IV | LOISIRS & DÉCOUVERTE

LIVRE-RÉCIT

Éric Jonneau : enquête sur un bagnard dans la famille

Éric Jonneau signe un récit dense et poignant sur la destinée misérable de son arrière-arrière-grand-père. Une enquête acharnée doublée d'une quête passionnée.

LES FAITS

- **Éric Jonneau**, ex-journaliste sportif au Courrier picard, aujourd'hui rédacteur en chef adjoint à L'Aisne nouvelle, est l'auteur du livre « Matricule 25517, Arsène Désiré Jonneaux, de l'Aisne rurale au bagne de Guyane », aux éditions Le livre d'histoire Lorisette à Autremencourt (Aisne), collection Micberth « des faits et des hommes ».
- **L'illustration de couverture** a été réalisée par l'artiste plasticien Michel Krakowski, domicilié à Omissy, le village de jeunesse de l'auteur.
- **Une séance dédicaces-apéro** est prévue en présence d'Éric Jonneau, le vendredi 17 juin, à partir de 18 heures, à la librairie Cognet-Fnac, rue Victor-Basch, à Saint-Quentin.

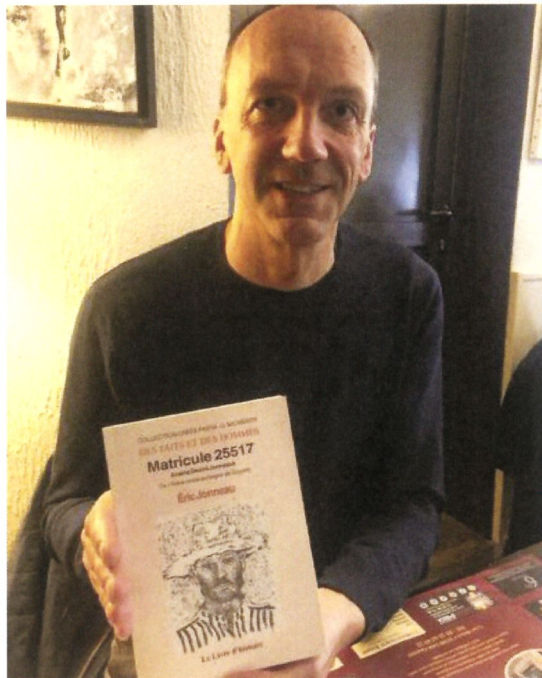
NICOLAS TOTET

Il se cherchait un héros de la Grande-Guerre, via le site « Mémoire des hommes », un Poilu couvert de gloire, même pourquoi pas mort au champ d'honneur, le graal pour un descendant. Au lieu de quoi, il s'est découvert un anti-héros, un chat noir, un bagnard mort en Guyane, seul au monde dans l'anonymat d'un camp d'horreur, un arrière-arrière-grand-père gommé de l'histoire familiale. Lui, l'a courageusement exhumé, un siècle et demi plus tard, au terme de six ans de recherches obstinées, marquées par des hauts et des bas.

IL A EXHUMÉ UN DESTIN GOMMÉ DE LA MÉMOIRE FAMILIALE

Il s'est entiché de ce personnage intrigant de cette fin de XIX^e siècle où les gueux, les manouvriers de la campagne reculée, sont facilement embastillés pour deux queues de carottes volées. Cette histoire pesante lui est tombée dessus par hasard et il s'y est accroché comme un naufragé à la proue d'une chaloupe. « Les films de prison, tels Papillon et Les évadés, ont toujours exercé une fascination sur moi. En apprenant la mort au bagne de mon arrière-arrière-grand-père, j'ai eu le désir de comprendre », confie l'auteur.

Avec obstination, Éric Jonneau a retracé tout le parcours pénitentiaire de son trisaïeul, de la prison de Laon dans l'Aisne à celle de Loos dans le Nord, puis de la Corse au bagne mortifère à Saint-Laurent-du-Maroni. Un voyage définitif que le pauvre hère n'aurait jamais fait, s'il n'avait pas fauté, en récidivant à produire quelques pièces de



Éric Jonneau présente son nouveau livre. L'illustration de couverture est de l'artiste Krakowski. (Photo NT)

monnaie en plâtre. Oui, il est mort au bagne, sans avoir perpétré de crime de sang.

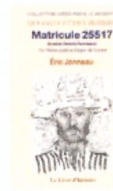
« Au fil des recherches, je me suis pris d'affection pour cet ancêtre que je ne connaissais pas. J'apporte ma pierre à l'histoire de ce destin individuel »

Les institutions se sont débarrassées de lui, comme tant d'autres extirpés de cette société française de la fin du XIX^e, où les filles modestes engrossées de leur 6^e marmot se mariaient avec « un vieux » ou se prostituaient pour survivre. C'est tout cela que raconte aussi Éric Jonneau, à travers ses recherches poussées et étayées, avec l'analyse historique de l'ancien étudiant rigoureux. « Au fil des recherches, je me suis pris d'affection pour cet ancêtre que je ne connaissais pas. J'apporte ma pierre à l'histoire de ce destin individuel, expose-t-il. Avec le bagne, j'ai découvert une autre forme d'univers

concentrationnaire et d'élimination organisée ». Une descente dans l'ignoble avec la réalité du bourreau et de l'échafaud en guise d'« apothéose ».

UN RÉCIT VRAI ET AUTHENTIQUE

Son livre se dévore, si tenté qu'on se passionne pour les récits vrais et authentiques, détachés des artifices romanciers. Éric Jonneau s'est dépouillé pour écrire ce récit qui lui portait aux tripes, pour exhumer cette histoire intime et improbable liée à ses propres racines. Et il est allé au bout de son voyage initiatique en foulant cette terre de Guyane qui a englouti tant de condamnés dans le cimetière des bambous. Dont son aïeul, Arsène Désiré Jonneaux, matricule 25517. ■



Matricule 25517, d'Éric Jonneau, Editions Le livre d'histoire, 214 p., 22€.



Titine al est coér lo

« Le collectif de défense de Titine, la laie du Cap Hornu, organise de veillées pour empêcher son enlèvement. Le déplacement sera difficile, car risqué, en raison du surpoids de l'animal » (chès jorials).

CH'DUR ET PI CH'MO in picard pèr Jacques Dulphy

Ch'Dur : Al est coér lo, Titine, chol singlière du Cacornu. Chol préfète a n'o point coér trouvé l'moëyin d'él déplaçher in Neurmindie, comme al avoait

prévu d'él foaire.

Ch'Mo : Non, ch'Dur. Meume éq chès bieubieux i mont'è la garde, peur qu'o viénche pèr nuit pour él l'imbèrtcher din éne bêtaillère.

Ch'Dur : D'apreu ch'journal, i péroait qu'non, ch'est point des bieubieux, mais ch'est des gins d'Saint-Wary, des Wariens pur-just, douze in toute. Ch'est sin fan-club, sin comité d'définse. Pour écmîncher, il ont idée d'mète in plache un achuchon, pour és mette din les rêgues. Pour qu'o n'él déplaçhe point, Titine, et pi pour qu'al finche ses jours à l'intour d'él capelle éd chès Matlots.

Ch'Mo : D'apreu inténne dire, a n'sroait point transportable.

Ch'Dur : Pèr qué sin ?

Ch'Mo : Pasqu'al est d'trop grosse. À troés ans, al est crasse à fién. Si a continue, al mouriro din sin cros. I n'peut'té point non pu l'quèrtcher din un camion, qu'à nin récaproait point. Et pi o n'peut point non pu l'pitcher avec éne sringue indeurmichante, pasqué ch'l'adjuille a n'passeroait point au travèr éd sin lèrd.

Ch'Dur : Ch'est pétète point du lèrd. Al foait pétète dol réntion d'ieu, ch'est pour o qu'al est si corporante. O bien al foait d'l'aréophagie...

Ch'Mo : Pînses-tu, éd l'aréophagie ! Al est grosse éd trop matcher pi d'én point courir assez. Al o toute à s'portée, pourquoé qu'tu voraais qu'al voaiche courir din chès bos ? I finiront pèr él foaire mourir, paure bête. À forche d'él l'affaître, d'él norrir avec n'importe quoé, al o perdu tout ch'qu'al avoait coér éd seuvage, paure bête.

Ch'Dur : I n'ont qu'à li foaire foaire un régime. O bien i n'ont qu'à li poser un égneu gastrique.

Ch'Mo : Comme il ont foait à Panpanche éd Durchicourt ? Tu n'y pînses point ? Il o souffert comme éne bête, paure fitu. Et pi a n'o point marché du tout, ch'l'afaire. Il est toujours aussi panchu.

Ch'Dur : Nim vlo d'l'imbarbos ! Ed l'heure qu'il est, si o n'él l'éroait point habituée à chès gins, al courroait din chès bos.

Ch'Mo : Oui, ch'Dur. O bien al sroait déjô din éne gatte à courée. ■

Ch' Cacornu : le Cap Hornu. Achuchon : association. L'capelle éd chès Matlots : la chapelle des Marins. Cros : gras. Corporante : corpulente. Égneu : anneau. Gatte : jatte. Courée : pâte de porc.

LE BLASON PICARD

Les flanchis d'Allery

La commune d'Allery (Somme), s'est inspirée, pour composer le blason qu'elle utilise depuis une douzaine d'années, des armes de la famille Du Hamel, dont étaient issus les seigneurs du lieu, depuis 1460. Le premier du nom fut Renaud du Hamel, écuyer ; le dernier, François du Hamel, seigneur en 1585, était gentilhomme de la maison du roi. La famille Du Hamel portait : d'argent à la bande de sable chargée de trois flanchis d'or posés dans le sens de la bande. Cette famille était originaire du Hamel, près de Corbie (Somme), où elle apparaît en 1202. La commune d'Allery porte quant à elle : de sable à trois flanchis d'or, rangés en bande et posés dans le sens de la bande. Un flanchis est une pièce héraldique, manière de petite croix de Saint-André. La commune du Hamel, quant à elle, a adapté, elle aussi, les armes de famille Du Hamel : elle en a conservé l'argent du champ et a remplacé les flanchis par des croissettes, posées à plomb. Les Du Hamel étaient châtelains de Bulles, seigneurs d'Allery, d'Aubigny, de Rancières, de Saint-Rémy-en-Bouzemont, marquis de Bourzeville, comtes du Hamel-Saint-Rémy et du Hamel en Picardie. JACQUES DULPHY (dessin de Daniel Juric, armorialdefrance.fr)

